

RÉSEAUX COLLECTIFS D'IRRIGATION EN OCCITANIE

LES ÉLÉMENTS
CLÉS



L'IRRIGATION COLLECTIVE EN OCCITANIE

L'irrigation est un facteur essentiel de production pour les exploitations agricoles en Occitanie. 30% des agriculteurs d'Occitanie ont accès à l'irrigation et 10% de la SAU est irriguée¹. Indispensable pour les productions à haute valeur ajoutée comme l'arboriculture, le maraichage ou les semences, elle permet également de sécuriser le rendement et la qualité des cultures, des fourrages et du vignoble.

L'IRRIGATION COLLECTIVE, UN OUTIL ESSENTIEL POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

La moitié des surfaces irriguées des exploitations le sont grâce à l'irrigation collective¹, contre 1/3 au niveau national où l'irrigation individuelle domine.

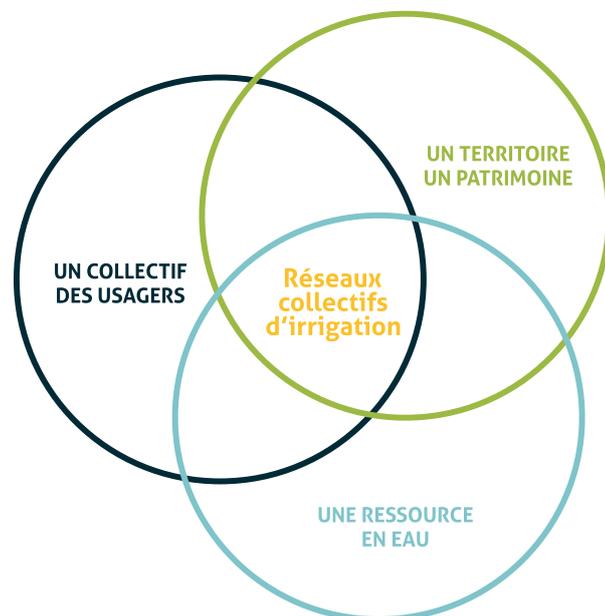
L'irrigation collective connaît aujourd'hui un regain d'intérêt, avec par exemple le développement de réseaux pour l'irrigation du vignoble. Le mode de gestion collectif facilite le financement des projets de modernisation ou de développement des réseaux permettant un accès plus large des exploitations à la ressource en eau.

POURQUOI UN ÉTAT DES LIEUX DES RÉSEAUX COLLECTIFS D'IRRIGATION ?

35 % des Associations Syndicales Autorisées (ASA) d'irrigation de France sont situées en Occitanie. À côté du réseau hydraulique régional, géré par BRL et de ceux en concession d'état gérés par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), environ 700 réseaux, souvent méconnus, maillent le territoire. Ils participent à son aménagement et jouent un rôle prépondérant dans la gestion de l'eau au-delà du seul usage agricole. Afin de mieux connaître ces réseaux et d'identifier leurs besoins, les Chambres d'Agriculture et les unions et fédérations d'ASA ont mené des enquêtes auprès des structures collectives qui les gèrent. Cette connaissance acquise permettra l'ajustement des politiques publiques en réponse aux besoins des structures et dans une dynamique d'adaptation aux changements globaux.

¹Agreste, Recensement agricole 2020 résultats provisoires, traitement sriset Occitanie

LES RÉSEAUX COLLECTIFS AU CŒUR DE LA GESTION TERRITORIALE DE LA RESSOURCE



LES CHIFFRES CLÉS



55%
des irrigants
ont accès à
un réseau collectif



1 ha
irrigué sur 2
à partir d'un
réseau collectif
soit à minima
120 000 ha

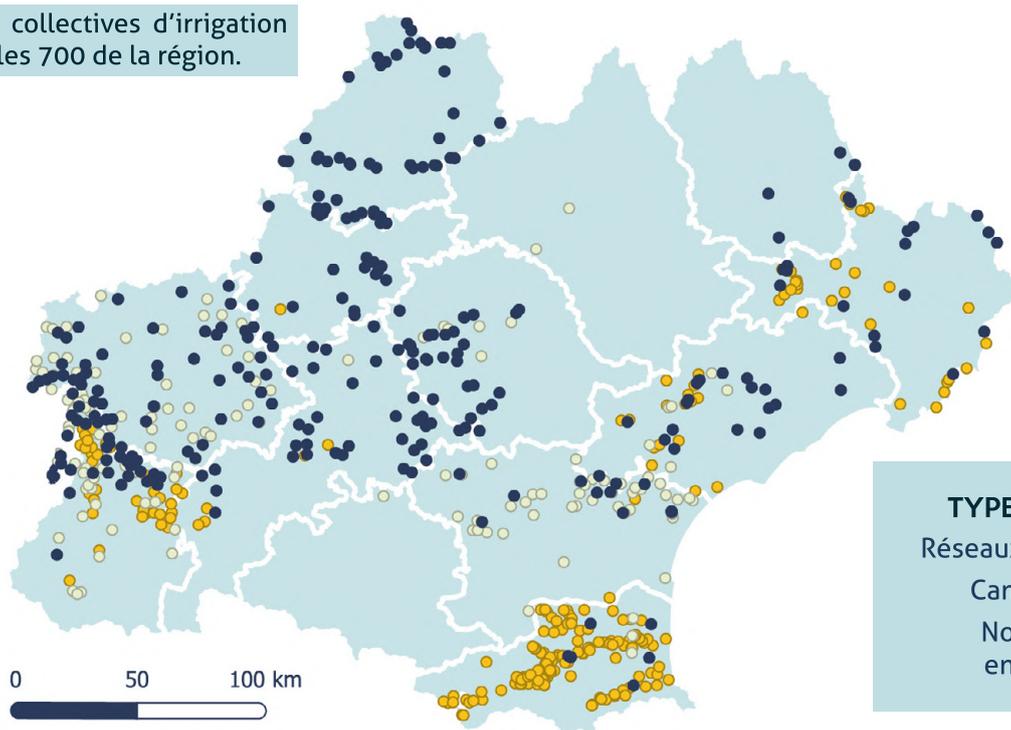


700
réseaux
collectifs



90%
des réseaux
collectifs
sont des ASA
(Associations
syndicales
autorisées)

434 structures collectives d'irrigation enquêtées sur les 700 de la région.



TYPE DE RÉSEAUX

- Réseaux sous pression
- Canaux gravitaires
- Non enquêtés ou enquête en cours

QUEL ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES COLLECTIVES ?

ANIMER ET STRUCTURER



L'état des lieux met en avant l'importance de la mutualisation et des échanges d'expériences. À ce jour, 7 départements d'Occitanie sont dotés d'associations, fédérations ou unions d'ASA. L'animation de ces structures est un levier essentiel pour les dynamiser.

■ **Nos actions** : Adapter l'appui aux structures collectives selon les besoins locaux, faciliter leur mise en réseau, réaliser leur suivi administratif et comptable et accompagner la création de structures fédératives.

GARANTIR LA SANTÉ FINANCIÈRE



Les structures collectives gèrent des budgets et des projets conséquents pour assurer la maintenance, la modernisation ou le développement des réseaux. Elles mettent en place une tarification auprès des usagers et peuvent percevoir des financements publics.

■ **Nos actions** : Faciliter l'accès aux financements, accompagner les démarches de récupération de la TICFE*, négocier des contrats groupés d'énergie et proposer des évolutions des politiques publiques.

*TICFE : Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité

INFORMER ET PROFESSIONNALISER



La gestion des réseaux et des ouvrages repose bien souvent sur du bénévolat. Pour tenir compte des évolutions normatives (réglementaires, environnementales et financières) les gestionnaires ont des besoins croissants en termes de formation et d'appui (technique, administratif, comptable, financier, juridique ...).

■ **Nos actions** : Proposer, avec l'appui de prestataires, des formations dédiées.

DONNER DE LA VISIBILITÉ



Acteurs clés de l'aménagement et de la vitalité des territoires, les structures collectives jouent un rôle central dans la gestion locale de la ressource en eau. La connaissance des réseaux et de leurs ouvrages permet de prendre la mesure de leur poids socio-économique et de la richesse liée à leur valeur patrimoniale.

■ **Nos actions** : Améliorer et pérenniser la connaissance des réseaux collectifs et communiquer à toutes les échelles territoriales.

MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX GÉRER

L'étude complète est disponible sur le site
de la Chambre Régionale d'Agriculture
d'Occitanie : tinyurl.com/2p9dnax5

RÉDACTION

Chambre Régionale d'Agriculture
d'Occitanie

- Louise Pellaton
- Christophe Lafon
(christophe.lafon@occitanie.chambagri.fr)
- Claire Vingut
(claire.vingut@occitanie.chambagri.fr)

CRÉDIT PHOTOS

A. Degroote (CRA Occitanie), S. Vermande (UASA 46), E. Terrien (CA 34)
J.C. Petit (CA 34), CA 32, CA 66

Décembre 2021

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr>

ÉTUDE FINANCÉE PAR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



agence
de l'eau
RHÔNE
MÉDITERRANÉE
CORSE